

Image not found or type unknown



La banque a t elle le droit d'interroger compte actionnaire sarl

Par **syline**, le **27/02/2015** à **12:59**

Bonjour,

Je suis actionnaire d'une sarl mais je n'interviens pas dans la gestion, ni dans les banques. A ce jour je suis fiché pour chèque et crédit (régularisation imminente) la banque de la société qui a fait des recherche sur moi refuse de lui escompter ses traites et de lui accorder un découvert est ce que c'est normal

Merci pour votre réponse